

# Somme Numérique

## Procès-verbal - BUREAU du syndicat mixte

L'an deux mille dix-huit, le cinq décembre à 17h30, le BUREAU du syndicat mixte Somme Numérique légalement convoqué le 29 novembre 2018, s'est réuni dans ses locaux, sous la présidence de Philippe VARLET ;

Membres du BUREAU **présents** et *excusés* :

- **Philippe VARLET** – Président
- **Laurent PARSIS** – Vice-président « aménagement numérique »
- *Stéphane DECAYEUX* – Vice-président « services et collectivités rurales »
- **Olivier JARDE** – Vice-président « mutualisation et suivi des zones d'investissement privé »
- *James HECQUET* – Vice-président « développement numérique (éducation, santé...) »
- *Florence RODINGER*
- **Ernest CANDELA**
- *Jean-Christophe LORIC*
- **Philippe COCQ**

**James HECQUET** a donné son pouvoir à Laurent PARSIS

**Stéphane DECAYEUX** a donné son pouvoir à Philippe VARLET

Le quorum est atteint avec 7 délégués présents ou représentés, le Bureau peut donc valablement délibérer.

Laurent PARSIS est désigné secrétaire de séance.

## I. Délibérations

### 1. Attribution du marché de conception-réalisation d'un réseau FttH sur le territoire de Somme Numérique

Le Syndicat Mixte Somme Numérique a publié le 25 mai 2018 son marché de conception-réalisation permettant la construction d'un réseau de communications électroniques à très haut débit, tel que prévu pour atteindre l'objectif de couverture 100% FttH à horizon 2024, inscrit dans le Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique.

Le syndicat mixte a reçu les offres suivantes :

Lot n°1 Ouest :

- Groupement INEO INFRACOM (mandataire), INEO HAUTS DE FRANCE, CIRCET
- SOGETREL

Lot n°2 Nord :

- Groupement INEO INFRACOM (mandataire), INEO HAUTS DE FRANCE, CIRCET
- Groupement IMOPTEL (mandataire) - SANTERNE NORD TELECOMS
- SOGETREL

Lot n°3 Est :

- Groupement INEO INFRACOM (mandataire), INEO HAUTS DE FRANCE, CIRCET
- Groupement IMOPTEL (mandataire) - SANTERNE NORD TELECOMS
- SOGETREL

Lot n°4 Sud :

- Groupement INEO INFRACOM (mandataire), INEO HAUTS DE FRANCE, CIRCET
- Groupement IMOPTEL (mandataire) - SANTERNE NORD TELECOMS
- SOGETREL
- SADE CGTH

Une audition des 4 candidats a été organisée le 15 novembre 2018. Des éléments complémentaires ont ensuite été remis par les entreprises le 27 novembre 2018. Sur la base de ces offres complètes, La société IDATE a remis un rapport d'analyse complet qui est présenté à la Commission d'Appel d'Offres.

Sur proposition de la Commission d'Appel d'Offres et après en avoir délibéré, les membres du Bureau attribuent le marché de conception-réalisation d'un réseau de communications électroniques à très haut débit (FttH) sur le territoire de Somme Numérique est attribué comme suit :

Lot n°1 Ouest : SOGETREL

Lot n°2 Nord : SOGETREL

Lot n°3 Est : Groupement IMOPTEL (mandataire) - SANTERNE NORD TELECOMS

Lot n°4 Sud : Groupement IMOPTEL (mandataire) - SANTERNE NORD TELECOMS

**Adoptée à l'unanimité**

## 2. Attribution du marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage dans le cadre de la 2e phase de déploiement du réseau FttH

Le Syndicat Mixte Somme Numérique a publié le 10 octobre 2018 son marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage dans le cadre de la 2<sup>e</sup> phase de déploiement du réseau FttH, comprenant les missions suivantes :

- Assistance à la mise en place du marché de travaux
- Validation des études préliminaires de conception
- Validation des études APS
- Validations des études APD
- Suivi et contrôle de la bonne exécution des travaux
- Validation des dossiers d'ouvrages exécutés
- Assistance aux opérations de réception et suivi des levées des réserves

Le syndicat mixte a reçu les offres suivantes :

- ARTELIA VILLE & TRANSPORT (59520 MARQUETTE LEZ LILLE) avec en sous-traitance VERDI PICARDIE (80300 ALBERT) pour le contrôle et suivi des travaux
- RESOCITY (59170 CROIX)
- SETICS (75012 PARIS)

Sur proposition de la Commission d'Appel d'Offres et après en avoir délibéré, les membres du Bureau attribuent le marché d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage dans le cadre de la 2<sup>e</sup> phase de déploiement du réseau FttH à la société RESOCITY.

***Adoptée à l'unanimité***

## II. Examen de l'ordre du jour du Comité Syndical

La séance portant sur le Débat d'Orientations Budgétaires a lieu le 12 décembre 2018

La séance portant sur le vote du budget primitif 2019 a lieu le 23 janvier 2019

Les membres du Bureau examinent le contenu du Rapport d'Orientations Budgétaires qui sera transmis au Comité syndical.

Les sujets de l'ordre de du jour étant épuisés, la séance est levée à 19h00